

PV DUCONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020 18h30

Présents : Vincent DESVIGNES – LONG Danielle - GRUAU Nadège - COULOMB Sarah - MARGAIL Mylène
Mmes BESSON Claudine – DE CENIVAL Audrey - LAHMERI Frédérique – MARCO BENOIT Patricia - ROCCHIA
Eglantine - MM. DEMBSKI Armand - DESVIGNES JC. - FRENOT Erwan

Procurations : M. BERGES René à M. DESVIGNES Vincent - M. VILLERET Vincent à M. DEMBSKI Armand

Préambule

Monsieur le Maire, demande l'acceptation des procès-verbaux des deux précédents Conseils Municipaux (10 juillet et 30 juillet).

Vote à l'unanimité pour celui du 10 juillet.

Suite à une demande de modification d'Eglantine Rocchia sur celui du 30 juillet, celui-ci sera voté au prochain conseil municipal.

Ordre du jour

1. Rentrée scolaire

Mme Danielle Long, adjointe à l'école informe le Conseil Municipal :

- il y a 68 enfants répartis comme suit :

MATERNELLE	TOTAL : 28
PETITE SECTION	9
MOYENNE SECTION	10
GRANDE SECTION	9

CP/CE1 /CE2	TOTAL : 22
CP	7
CE1	7
CE2	8

CM1/1M2	TOTAL : 18
CM1	12
CM2	6

- Réunion de pré-rentree : mise en place d'un protocole plus important que celui préconisé en juillet, en veillant à éviter le brassage des élèves entre les classes, masques obligatoires pour les enseignants et le personnel. L'entrée se fait par le grand portail. Si un cas de Covid-19 est déclaré, c'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui prend la décision de fermeture.
- La garderie du matin est pour l'instant à l'extérieur puis sera dans la salle du Foyer Rural.
- La cantine : 2 services mis en place et un espace entre chaque classe est laissé
- Sortie à 16h30
- Garderie du soir : goûter dans la cour jusqu'à 17h. 17h-18h en salle de classe, pas de sortie avant 18h.

Monsieur Le Maire informe que s'il y a un cas de Covid-19, la directrice Alice Moreau, de l'EHPAD, se propose de déléguer une infirmière et fournir des tests pour tester le jour même toutes les personnes en même temps. Cela permet d'avoir une réponse rapide et mieux coordonnée.

2. Personnel municipal

1. Garderie scolaire

Suite au désistement d'une enseignante pour la garderie du mardi de 16h15 à 18h15, Monsieur Le Maire soumet au conseil municipal la demande d'un contrat d'embauche en CDD de 2h/semaine pour accroissement temporaire d'activité ainsi que la candidature de Julia Trouilleux.

A l'unanimité la demande est acceptée

2. Secrétariat

Le contrat de Caroline Hacquard prend fin le 22 septembre et ne souhaite pas le renouveler.

Monsieur Le Maire a pris contact avec le CDG, celui-ci lui conseillant le recrutement d'un DGS de catégorie A, afin de mieux encadrer le personnel municipal et retrouver le même tableau des effectifs que du temps d'Hélène Vela. Le CDG accompagne la mairie dans cette démarche et a proposé une personne de remplacement en attendant le recrutement d'un DGS. Cette personne devrait être recrutée du 1^{er} octobre jusqu'au 31 décembre.

Une fiche de poste sera proposée dès le 27 septembre par les parcours officiels.

D'ores et déjà, le CDG a proposé 2 candidatures pour ce poste.

3. Tarifs Cantine

Monsieur le Maire signifie que le tarif de la cantine n'a pas été augmenté depuis 2018.

Il propose une augmentation de 3,03% pour les enfants de la commune et 2,013% hors commune mais toujours nettement inférieur au coût de production >10€/enfant d'une cantine fait maison et qualitative.

Et indique au conseil municipal :

	2014	2016	2018	Proposition 1 ^{er} janvier 2021
Commune	3,17 €	3,20 €	3,30 €	3,40 €
Hors commune	4,65 €	4,60 €	4,60 €	4,80 €

Les conseillers municipaux débattent. Après plusieurs échanges constructifs, il a été décidé de ne pas augmenter le tarif de la cantine et au contraire de prévoir une réflexion sur une grille de tarif dégressive, en fonction du nombre d'enfants d'une même famille inscrits à la cantine, ainsi que des revenus pour la rentrée septembre 2021.

Monsieur le Maire et Danielle Long, adjointe à l'école, informent que le partenariat avec les serres municipales bio de Châteauneuf-le-Rouge devraient porter ses fruits dès décembre. En effet, le maraîcher étant parti sans planter de nouveaux légumes, une nouvelle maraîchère a pris la place. Il faudra donc attendre la récolte.

Eglantine Rocchia demande s'il n'est pas possible de faire à Beurecueil un maraîchage communal. Monsieur le Maire indique, que l'augmentation du nombre du personnel serait très difficile, actuellement les salaires du personnel représentent près de 60% du budget communal.

4. Prime de fin d'année pour les employés municipaux

Des primes ayant été données aux employés municipaux avant 1984, Beurecueil n'est pas soumis à la loi municipalité qui préconise le lissage de la prime sur les revenus annuels.

Cette prime est forfaitaire.

1 part fixe de 265€ brut/employé + 5% du salaire annuel qui chaque année augmente.

Sont enlevés 0,5% par jour d'absence sauf motif justifié.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la prime de fin d'année.

Approuvé à l'unanimité.

5. La Table de Beurecueil

La municipalité a dispensé de 6 mois de loyer à la Table de Beurecueil comme aide du 12 mars jusqu'à fin juillet, date de fin de l'état d'urgence sanitaire.

Eglantine Rocchia demande s'il est possible d'aider des habitants de la commune dont la profession a été fortement touchée et transmet au maire une liste de profession qui peuvent en bénéficier.

Monsieur le Maire va étudier la question dans la mesure où l'activité est exercée sur la commune.

6. Divers

1. Déploiement de la Fibre

Après plusieurs mois de difficultés liées à la volonté d'installation de poteaux métalliques sur le tracé de la petite route reliant la route de Beurecueil et le chemin de la Plaine par orange et à la demande de poteaux en bois par la mairie qui mettaient un statu quo à l'avancement des travaux. Monsieur le Maire a accepté l'installation des poteaux métalliques, qui sont d'ores et déjà installés. Le déploiement est donc normalement en place et réalisé.

Depuis plusieurs années, la municipalité veille à l'enfouissement des lignes.

Ainsi, une étude sur ce tracé est projetée afin d'enfouir aussi les lignes et d'enlever les poteaux métalliques.

2. Subventions associations

L'enveloppe de 16 000€ votée reste inchangée

Jusqu'à présent, la Mairie alloué une somme aléatoire aux associations qui en faisaient la demande. Désormais, chaque demande de subvention devra être accompagnée d'un dossier indiquant la somme demandée et les projets pour lesquels elle sera allouée. A la fin de l'année, l'association devra justifier la dépense de la somme sauf pour les subventions < à 200€.

Une mention particulière a été portée au Foyer Rural et à sa renaissance, encouragée par la municipalité.

Un rappel sera effectué au mois de décembre.

Amicale du personnel	5 000 €
Fondation du Patrimoine	75 €
Comité des Fêtes de Beurecueil	4 900 €
Foyer Rural	2 000 €
Coopérative scolaire	3 100 €
Prévention Routière	150 €
Société de chasse de Beurecueil	700 €
Souvenir Français	75 €

TOTAL 16 000 €

Les associations subventionnées ont toutes un impact positif sur la commune.

A l'unanimité les subventions ont été acceptées

3. Tarif de l'eau

Monsieur Le Maire informe de l'augmentation sensible du tarif de l'eau.

En 2015, la SEM (société des Eaux de Marseille) a effectué des travaux importants et à multiplié par 2 la réserve d'eau passant de 25m³ à 50m³.

Pour une consommation moyenne étant de 120m³, le tarif passe de 313,12 €/an à 316,96 €/an, soit une augmentation de 1,23%.

Claudine Besson demande si dans le contrat il y a une obligation de contrôler les regards et le réseau qui par endroit est vétuste. Qui doit s'occuper de l'entretien.

Au sujet de l'eau, les problèmes du Chemin de la Calotte ont été évoqués. Les travaux pour la remise en état ont été subventionnés, au vu de la situation, la municipalité les a fait proroger à juin 2021. Il va donc falloir réaliser une étude globale, afin de mieux gérer l'évacuation des eaux pluviales et le traitement de la rue. Il sera demandé aux habitants du quartier de faire des retours sur la situation.

4. Patrimoine

Depuis plusieurs semaines, l'artiste Jean marc Lefèvre œuvre dans la cour de la ferme dans le cadre du Printemps de l'Art Contemporain et installe ensemble de pierres flottantes recréant le volume du massif, suspendu, exposant une Sainte Victoire condensée, ambassadrice et invitée. L'installation sera visible au public dès le samedi 19 septembre avec comme introduction une Table Ronde où plusieurs spécialistes sont invités à échanger autour du thème de Sainte-Victoire.

Mylène Margail, adjointe à la culture et au patrimoine, indique aussi que la balade contée proposée par le Foyer Rural dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine est annulée suite aux déclarations préfectorales du 14 septembre.

Fin de séance 20h